

1er Rallye National du Marquenterre VHRS

13 et 14 février 2026

ASA du DETROIT

LRSA Hauts-de-France

Permis d'Organisation : R21 08/12/2025

BRIEFING CONCURRENTS

L'organisateur et la Direction de Course vous souhaitent la bienvenue.

Ce Briefing écrit à pour but de vous rappeler les points essentiels et sensibles de l'épreuve et vous préciser la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident conformément à la réglementation générale des rallyes et aux règlements des rallyes de régularité sportive.

En cas d'abandon, que ce soit sur une ES ou sur un secteur de liaison, vous devez impérativement prévenir le plus rapidement possible le PC Course sur le n° de Téléphone ci-contre :

03 21 81 47 19

Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir prévenir un Chargé des Relations avec les Concurrents (M. Patrick GRENIER 06 83 75 62 25) si vous avez changé de numéro de portable par rapport à celui inscrit sur le bulletin d'engagement. En effet, la Direction de Course pourrait avoir besoin de vous contacter pendant toute la durée de l'épreuve.

◆ CODE DE LA ROUTE

-Plus que n'importe quel usager, vous devez respecter scrupuleusement le code de la route, notamment les limitations de vitesse et le respect des panneaux « STOP », zébras, lignes blanches.

RAPPEL DE QUELQUES ARTICLES DU REGLEMENT STANDARD DES RALLYES :

- Le port du casque est interdit en dehors des épreuves spéciales. Respectez les panneaux Zones Casques.

- Il est interdit, sur les liaisons, de « **chauffer les pneus** » par **déplacement anormal de la voiture** ou par tout autre moyen. Ce qui veut dire que faire des zigzags ou conduire par à coups est strictement interdit. Les juges de faits seront très attentifs sur ce point (*art 6.4.7*).

- Identification des voitures : Conforme aux nouvelles dispositions d'identification des voitures de rallyes (décret n°2012-312 du 5 mars 2012 qui modifie l'article R.411-29 du code de la route et arrêtés du 14 mars 2012 et du 28 mars 2012), l'identification des voitures se fera par l'apposition de deux numéros (210mm x 140mm), l'un situé à l'avant de la voiture, et l'autre à l'arrière. Vous devez conserver cette identification durant tout le Rallye. **Sa validité est limitée à la durée du Rallye et à l'itinéraire prévu pour le rallye.**

-Des contrôles antidopage ou d'alcoolémie pourront être effectués au cours ou à l'issue du rallye (art. 3.2.6 page 3 du Règlement Standard des Rallyes de Régularité Sportive).

◆ ARRET SUR UNE ES

Si vous devez vous arrêter sur une ES ou si vous effectuez une sortie de route, ayez les réflexes suivants :

-Garer le mieux possible votre voiture pour ne pas gêner les concurrents suivants.

-Mettre votre triangle de sécurité en amont et suffisamment loin de votre voiture, mettez vous gilets jaunes.

-Présenter le panneau OK vert si tout va bien ou la Croix Rouge si vous avez besoin d'une assistance médicale urgente. Ne demander du secours que si cela est utile, car dans le cas contraire, vous mobilisez des secours qui pourraient être plus utiles ailleurs. Téléphonez au PC course dès que possible au numéro indiqué ci-dessus. Vous avez toujours la possibilité de consulter le médecin chef qui est au PC Course ou attendre le passage de la voiture balai pour exprimer votre souhait d'être examiné.

-Règle impérative : à partir du moment où un passage est possible, même au ralenti ou dans le bas côté, vous devez passer et continuer votre course. **Il est interdit de bloquer la course** et vous risquez de gêner les secours éventuels.

-Si le passage est impossible, essayez de débloquer la situation. Voyez ensuite le Chargé des Relations avec les Concurrents pour expliquer la situation et éventuellement revoir votre temps.

◆ CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

-Si vous arrivez sur une sortie de route d'un pilote qui vous précède vous devez continuer votre route pour prévenir un poste de commissaire équipé d'une radio ou le point stop.

-Si la voiture gêne, la décision de faire intervenir la dépanneuse appartient au Directeur de Course. La seule obligation de l'organisateur est de mettre à disposition une dépanneuse pour dégager la route de course.

- NE PAS Appeler les secours médicaux sans raison urgente et valable. Vous pourriez mobiliser les moyens de secours qui pourraient être plus utiles sur une intervention plus grave. Vous avez toujours la possibilité de consulter le médecin chef qui est au PC Course ou attendre le passage de la voiture balai pour exprimer votre souhait d'être examiné.

-Si vous avez un accident impliquant du public. Vous devez impérativement rester sur place en attendant les services de police ou de gendarmerie.